



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E145887

VALABLE JUSQU'AU 16/09/2024

ÉDITÉ LE 24/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/12/2014

Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 808 397 905 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 140811501

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 140811501

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/08/2023

Raison sociale : CHAUVEAU VICTOR

LES PETITES VERRERIES
41270 LE GAULT PERCHE

Téléphone : 06 72 34 05 07

Portable : 06 72 34 05 07

Fax :

Site Internet :

E-mail : victor.chauveau@gmail.com

Responsabilité légale :

CHAUVEAU VICTOR ARTISAN

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	17/09/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.